



Compte Rendu
ASSEMBLEE GENERALE
lundi 28 novembre 2011
à Moloy

Etaient présents :

CEA :

François BUGAUT, directeur du CEA de VALDUC
Richard DORMEVAL, assistant communication du CEA de VALDUC
Patrick HARCOUET, futur assistant communication du CEA de VALDUC

Elus :

Alain HOUPERT, Sénateur-Maire de SALIVES et Président de la SEIVA
Catherine BURILLE, maire de LERY, présidente de la commission Environnement de la SEIVA
Mickaël FREQUELIN, maire de MOLOY
Pierre GARNIER, maire de POISEUL LA GRANGE
Marc HIERHORZER, Maire de LAMARGELLE, et Marie-Roberte VIVIER, son Adjointe
Jacques GRELET, premier Adjoint au Maire d'IS-SUR-TILLE
Véronique GUITTON, Conseillère municipale de Moloy
Bénigne COLSON, maire de FRENOIS
Henri JULIEN, conseiller général du canton d'AIGNAY LE DUC, maire de Minot

Personnes qualifiées :

Alain CAIGNOL, président de la commission Economie de la SEIVA
Bruno LAVOREL, directeur de recherche en mathématiques CNRS/Université de Bourgogne
Gérard NIQUET, maître de conférences de physique à l'Université de Bourgogne, en retraite

Membres associés :

Bernard BONNUIT, ancien maire d'AIGNAY LE DUC
Richard COURTOT, UFC Que Choisir 21
Bernard DELAULLE, CLAPEN 21

Comité scientifique :

Elisabeth SCIORA, maître de conférences en chimie, Université de Bourgogne
Jean-Pierre COUVERCELLE, professeur à l'institut de chimie moléculaire, Université de Bourgogne

Stagiaire :

Mélanie GAUDILLIER

Journaliste :

Franck BASSOLEIL, journaliste au Bien Public

Egalement présents :

François ROUSSEL, habitant de MOLOY
Catherine SAUT, Chargée de Mission SEIVA
Elodie JANNIN, Chargée de Communication SEIVA

Excusés :

Charles BARRIERE, Conseiller Général du canton d'Is sur Tille
Christian BAY, maire d'AIGNAY LE DUC

Commandant Bruno BOLTZ, Adjoint au chef du groupement des services opérationnels, Conseiller technique départemental RCH et RAD
Antoine DAURELLE, Président des Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or
Michel FROMM, Directeur du Laboratoire de Chimie-physique et rayonnements Alain Chambaudet - Université de Franche-Comté / CEA
André LARCENEUX, Professeur de géographie à l'Université de Bourgogne
Bernadette LEMERY, ORS Bourgogne
Michel MAILLOT, Maire d'Is-sur-Tille
Jean-Claude NIEPCE, professeur émérite de Chimie à l'Université de Bourgogne
Bernard PITRE, maire de LE MEIX
François REBSAMEN, Sénateur Maire de Dijon

A l'ordre du jour

- 1 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2010
- 2 - Présentation du rapport d'activité 2011
- 3 - Rapport financier 2011
- 4 - Rapport d'orientation 2012
- 5- Budget prévisionnel 2012
- 6 - Election du Président
- 7 - Présentation des activités 2011 et des projets du CEA de VALDUC, par le CEA
- 8 – Calendrier 2012 : prochaine assemblée générale, réunions à venir

Alain HOUPERT remercie Mickaël FREQUELIN d'accueillir la SEIVA dans l'ancienne école de MOLOY ainsi que toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

Eric FINOT ayant démissionné le 22 juin dernier, Alain HOUPERT est Président de la SEIVA par intérim.

1- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2010

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation du rapport d'activité 2011

2.1 Actions d'information

2.1.1 Conférence du HCTISN au Conseil Général

Cette année, à l'occasion de la publication du rapport du HCTISN – Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire – intitulé « Transparence et secrets dans le domaine nucléaire – Rapport et recommandations, la SEIVA a organisé le 4 juillet une conférence sur la transparence et le secret dans le domaine nucléaire avec la participation de messieurs Henri REVOL, Président du HCTISN, et Michel LALLIER, Membre du HCTISN et Rapporteur du rapport.

2.1.2 Formation des médecins à IS-SUR-TILLE

Après une rencontre avec monsieur MOURAUX, Président de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or, la SEIVA a décidé d'organiser une soirée d'information sur la radioactivité et le tritium avec l'aide du Docteur MANTELET, responsable de la Formation Médicale Continue d'Is-sur-Tille. Cette réunion s'est déroulée le 20 septembre à l'hôpital d'Is-sur-Tille et a été animée par le professeur Bernard BASSE-CATHALINAT, biophysicien, spécialiste de la médecine nucléaire et membre de la Commission Locale

d'Information du Blayais. Des médecins généralistes, infirmiers et pharmaciens - une vingtaine au total - y ont assisté.

2.1.3 Participation à la réunion de Saint Maur-des-Fossés

Suite à l'incident à Saint Maur-des-Fossés déclaré le 2 novembre 2010, le Réseau Sortir du Nucléaire, représenté par monsieur Jean-Pierre MINNE, a organisé le 17 mars 2011 une réunion d'information à l'attention des riverains. La SEIVA y était également invitée et a pu expliquer l'origine de l'accident, ce qu'était le CEA de Valduc et l'impact du tritium sur la santé.

2.1.4 Invitation à la réunion d'information pour l'exercice de sûreté nucléaire

Afin de préparer l'exercice de sûreté à Valduc qui a eu lieu le 6 octobre, la Préfecture a invité les acteurs de l'opération, les habitants des communes concernées ainsi que les médias à une réunion d'information le 20 septembre à Salives. La SEIVA était également présente. L'objectif de cet exercice était de tester la gestion de crise (mise à l'abri de la population, systèmes d'alerte et d'information, la chaîne de secours, etc).

2.1.5 Bulletin Savoir & Comprendre

Deux bulletins Savoir et Comprendre ont été publiés cette année. Le numéro 28 était un spécial Accident et avait comme sujets principaux : les conséquences en France de Fukushima, l'incident de Saint Maur-des-Fossés. Le numéro 29 a été publié et livré en septembre. Au sommaire : Un accident de type Fukushima est-il possible à Valduc, les résultats d'analyses (le tritium dans les eaux de surface et dans l'air), les brèves et la réponse à la question d'un internaute " La combustion de bois marqués au tritium peut-elle entraîner une concentration de tritium dans les rejets ?". Pour ce numéro, le graphisme a été réalisé par l'équipe SEIVA.

2.1.6 Communiqués de presse

La SEIVA informe les médias locaux de son activité et se positionne vis à vis d'événements extérieurs à Valduc. Par exemple, l'accident nucléaire au Japon, ses conséquences en France, et la contamination de salariés et de locaux à Saint-Maur-des-Fossés et Bondoufle (région parisienne) ont fait l'objet de nombreuses questions de la SEIVA au CEA, et des journalistes à la SEIVA.

2.1.7 Site internet

Le nombre de visiteurs est stable par rapport à l'année dernière avec 1167 visiteurs en moyenne par mois. En mars, il a été visité 2324 fois. La page la plus visitée est l'accueil, là où se trouve toute l'actualité de la SEIVA et du CEA. Les mots clefs les plus recherchés sont VALDUC, CEA VALDUC et SEIVA.

2.1.8 Groupe Facebook

Début décembre 2009, la SEIVA a créé un groupe Facebook afin de gagner en notoriété (en améliorant notamment sa présence dans les moteurs de recherche, puisque les pages Facebook sont indexées), de toucher un public plus large, d'informer sur ses actualités et événements, de connaître les attentes et questions du public et donc de communiquer facilement et rapidement avec lui. Le groupe compte environ 436 membres et 992 amis.

2.1.9 Revues de presse

L'année a été riche en rebondissements dans le monde nucléaire. C'est pourquoi la SEIVA a réalisé régulièrement des revues de presse web et journalistiques. Au total, 8 – principalement sur l'impact

de Fukushima en France –ont été diffusés aussi bien en interne (aux membres de la SEIVA) qu'en externe (site internet SEIVA et facebook).

2.1.10. Commission Environnement

La commission environnement, présidée par Catherine BURILLE, permet d'avoir une bonne connaissance de l'impact des activités du centre de Valduc sur l'environnement.

L'ordre du jour de la réunion du 22 Juin était le suivant :

- La résistance du centre aux risques naturels (suite à l'accident de Fukushima)
- Les rejets de la chaufferie « paille »

Retrouvez le compte-rendu de cette commission sur notre site www.seiva.fr.

2.1.11 Commission Economie

La commission économie permet d'avoir une bonne connaissance de l'économie du centre de Valduc et de faciliter le dialogue avec les entreprises locales. Par ailleurs, à l'initiative de son Président Alain CAIGNOL, la SEIVA accueille régulièrement depuis fin 2007 des stagiaires issus de la filière AES (administration économique et sociale) étudiant l'impact du centre sur son voisinage sous différents angles : fiscalité, droit, tourisme, équipements...

L'ordre du jour de la Réunion du 22 Novembre était le suivant :

- Le Traité franco-britannique sur la coopération de défense et de sécurité et ses bénéfices économiques au niveau régional
- Présentation de stage d'Hachim Abdallah sur l'ancrage territorial de Valduc
- Bilan économique de la chaufferie "paille" et perspectives

Retrouvez le compte-rendu de cette commission sur notre site www.seiva.fr.

2.2 Les résultats d'analyses 2011

Tritium dans l'eau potable

La SEIVA étudie 9 points permanents depuis 1996. Ces derniers ne sont pas tous concentrés autour de Valduc. Le schéma montre une comparaison des résultats 2010 et 2011. Depuis plusieurs années, la tendance est à la stabilisation. Cependant, les résultats de cette année sont légèrement plus élevés que ceux de l'année dernière.

Pourtant Valduc n'a pas plus rejeté que d'habitude. La SEIVA a changé de laboratoire mais ce dernier est bien accrédité.

Remarque d'Henri JULIEN : Cela s'explique peut-être par la baisse du débit des sources. Il y a donc peut-être un petit effet de concentration dans les nappes.

Commune	1997	2010	2011
Le Meix	69	33	40
Salives	76	28	34
Arcelot	60	14	16
Minot	44	21	20
Courtivron	53	13	20
Fouchanges	30	5	< 9
Spoy	33	6	< 9
Etalante	24	7	14
Poiseul la Grange	12	4	< 7

Tritium dans les aliments

Cette année, la SEIVA a effectué analyses de choux vert provenant du jardin de Geneviève BOSSU, habitante de Léry.

Résultat : 60 Bq/kg frais

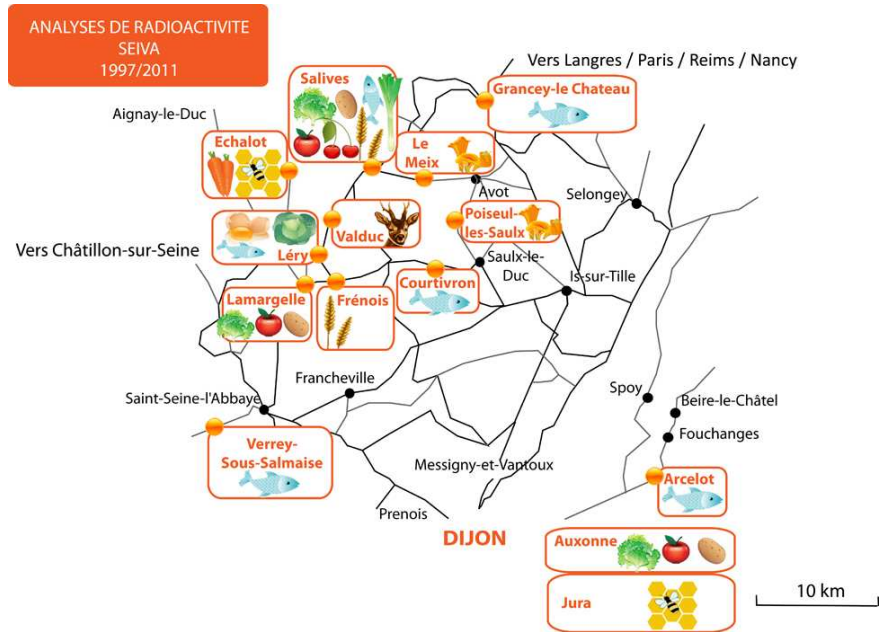
Points de comparaison :

En 2009 : le blé à Salives : 150 Bq/kg frais

En 2008 : les carottes à Léry : 74 Bq/kg frais

Le protocole veut que la SEIVA partage ses éléments à analyser avec Valduc puis que les résultats soient comparés, ce qui sera fait prochainement.

La carte ci-contre montre l'ensemble des analyses de radioactivité effectuées sur les aliments depuis 1997.



Tritium dans les eaux superficielles

Cette année, la SEIVA a également analysé 10 eaux superficielles. Ces eaux sont plus chargées en tritium que les eaux souterraines et par conséquent que l'eau potable.

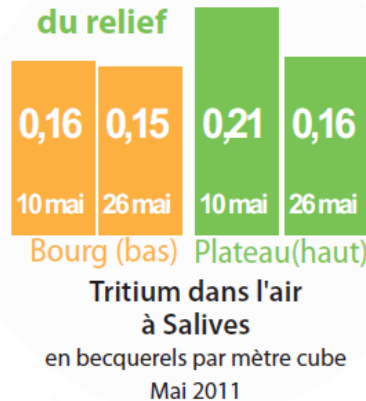
On constate une dilution rapide : 180 Bq/L ont été trouvés au Ruisseau de Noirveau, 62 Bq/L environ 30 mètres plus loin dans la Douix et 16 Bq/L au niveau de Moley.

La carte ci-contre est publiée dans le dernier Savoir & Comprendre.

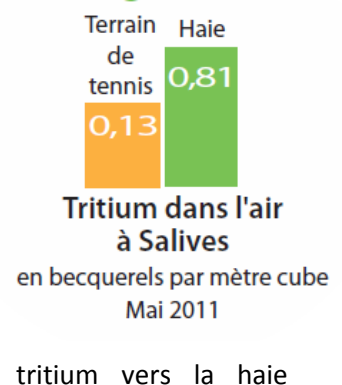
Tritium dans l'eau de l'atmosphère

Le tritium dans l'eau atmosphérique a également été analysé en collaboration avec l'Université de Franche-Comté. Lors de son stage, Julien DUTREVE a voulu étudier, grâce à un appareil autonome, l'influence du relief et de la végétation. Les résultats mesures sont trop peu nombreux pour permettre de tirer des conclusions. Cependant, il semble que la présence de végétation permet de concentrer du tritium dans l'air : le système a été posé sur le terrain de tennis à Salives et dans une haie (3 mètres plus loin) et il y avait plus de mais ce n'est pas vraiment significatif.

L'influence du relief



L'influence de la végétation



2.3 Stages

La SEIVA accueille depuis plusieurs années des stagiaires de tous niveaux pour une durée variant de deux à 4 mois.

La SEIVA a accueilli Louise DUTRIEUX et Marion PETIT, deux stagiaires de Master 1 AES à Dijon (science économique et gestion) qui ont comme thèmes d'étude « Pouvoir et compétences des maires face au secret défense, l'exemple du CEA de Valduc » et « Création et particularités de la SEIVA ». Les étudiantes ont été amenées à interroger les maires des communes avoisinantes et les membres de la SEIVA. Leur stage, qui s'est terminé fin janvier, entre dans le cadre du projet de recherche SEMIPAR « Secret Militaire et Participation : le cas des installations nucléaires de base et des installations classées pour la protection de l'environnement ».

Hachim ABDALLAH, étudiant en Master 1 Sciences Politiques à Grenoble, a effectué un stage de 4 mois afin d'étudier l'ancrage territorial du CEA de Valduc et d'analyser la notoriété de la SEIVA.

Julien DUTREVE, étudiant en master 1 de l'école d'ingénieur ESIREM, Université de Bourgogne, a travaillé sur le dispositif autonome de prélèvement d'eau tritiée atmosphérique développé en 2005 avec la collaboration du Laboratoire de Chimie Physique de l'Université de Franche Comté.

La SEIVA accueille également pendant huit semaines Mélanie GAUDILLIER, étudiante en master 1 AES (administration économique et sociale) option AGT (administration générale et territoriale) de l'Université de Bourgogne. L'objectif de son stage est d'en savoir plus sur les six décharges de matières non radioactives du centre de Valduc.

Les rapports de stage sont tous consultables sur le site internet et à la SEIVA.

Gérard NIQUET suggère d'en mettre un exemplaire de chaque dans les mairies. Alain HOUPERT précise lesquelles : celles des communes avoisinantes, plus IS SUR TILLE, GRANCEY LE CHATEAU, AIGNAY LE DUC.

3- Rapport financier 2011

Depuis plusieurs années, les comptes sont équilibrés. La SEIVA doit disposer d'une trésorerie en début d'année afin de pouvoir rémunérer ses salariés car les subventions arrivent toujours en décalé. La SEIVA est financée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), par le Conseil Général de Côte d'Or et par le CEA qui achète des exemplaires du bulletin Savoir&Comprendre. Apparaissent dans les comptes les financements d'Etat pour l'embauche de contrat aidé.

Le budget 2011 s'élevait à 56 000 € dont 5 000 € – non habituels – provenaient du projet de recherche SEMIPAR (Secret Militaire et Participation). C'est Alain CAIGNOL qui a mis en contact la SEIVA avec ce groupe de chercheurs de trois universités. Ce projet est porté par 4 équipes de 3 Universités dont l'université de Bourgogne. Trois sites ont été choisis en raison de leurs particularités en termes de participation dont le CEA de Valduc pour son expérience de transparence avec la SEIVA.

Dépenses	
Bulletin Savoir & Comprendre, internet	6355
Information et représentation	2366
Expertises et analyses	4888
Stages	3149
Fonctionnement	3544
Salaires	22814
Charges sociales	14982
Total	58098

Recettes	
Autorité de Sûreté Nucléaire	18000
Conseil Général de Côte d'Or (fonctionnement)	4000
Conseil Général de Côte d'Or (emploi)	16000
Commune de Léry	150
ASP CUI	8027
Recherche SEMIPAR	5000
CEA de Valduc (Savoir et Comprendre)	5000
Autres remboursements	35
Total	56212

L'autre financement exceptionnel provient de la commune de LERY qui a donné 150 €. En plus des aliments donnés pour les analyses de la SEIVA, Catherine BURILLE précise que la commune voulait également participer financièrement.

Gérard NIQUET souligne que cette démarche est importante car il fut un temps, la SEIVA avait demandé que les maires participent financièrement, de façon symbolique, afin de montrer leur intérêt pour la structure.

Concernant les dépenses, La plupart d'entre elles sont consacrées aux salaires et charges. Près de 9 000 € ont été dépensés pour la communication (bulletins d'information, internet notamment), et presque 5000 € aux analyses. Le budget de fonctionnement n'est pas élevé (3 500 € pour l'année).

Cette année, les dépenses ont été légèrement plus élevées que les recettes avec un déficit de 2 000 € absorbé par la trésorerie.

L'année n'étant pas terminée, Alain HOUPERT ne fait voter ni le rapport financier ni le rapport d'activité. Il salue le travail de Catherine SAUT et d'Elodie JANNIN, toujours à l'écoute, qui ont l'esprit maison et qui s'investissent beaucoup dans la SEIVA.

Discussions :

Alain CAIGNOL fait remarquer que la CLI du Blayais a un budget de 130 000 € : environ moitié Conseil Général et environ moitié Autorité de Sûreté Nucléaire. Réaliser des analyses plus approfondies par un laboratoire indépendant coûte de l'argent.

Henri JULIEN dit que c'est aux communes de participer financièrement. Mais les communes ont-elles choisi d'avoir Valduc à proximité ?, rétorque Catherine BURILLE.

Alain HOUPERT vient de présenter une proposition de loi afin que les installations nucléaires de base secrète (INBS) soient soumises, comme les INB, à une taxe minime dans le cadre de la loi pollueur-payeur. Cela permettrait de résoudre le problème des finances de la SEIVA.

Alain CAIGNOL propose de faire une demande exceptionnelle au Conseil Régional de financement d'un projet précis tel que des analyses.

Bénigne COLSON signale qu'il sera difficile de faire voter une subvention pour la SEIVA par les conseils municipaux.

Gérard NIQUET est surpris que les communes n'osent pas proposer une participation financière à la SEIVA à leur conseil municipal car l'association n'a rien à voir avec Valduc. Alain HOUPERT précise que le secteur étant peu peuplé – avec 4 à 6 habitants au km² – certaines communes n'ont que 5 000 € de recettes. Dans l'inconscient collectif, la SEIVA appartient à Valduc, selon Catherine BURILLE qui pense qu'il n'est pas possible de demander aux riverains à la fois de subir les transports du centre et de financer la SEIVA et donc Valduc.

D'après Alain HOUPERT, la générosité ne peut s'exercer que si on en a les moyens. Certaines communes vivent difficilement et grâce au bénévolat et au « vivre-ensemble » contrairement aux communes de la périphérie dijonnaise qui bénéficient de rentrées fiscales. Environ 10 % des communes rurales de Côte d'Or sont en réseau d'alerte à cause de budget déficitaire. Parler d'aménagement du territoire est à la mode mais on n'en voit pas la couleur. Les dotations globales de fonctionnement sont de 10 € par habitant autour de Valduc alors qu'elles s'élèvent à 50 € par habitant à DIJON et au grand DIJON et la masse de la population se trouve à DIJON.

Bénigne COLSON précise que sa commune est sollicitée de toutes parts par les associations et qu'elle ne verse aucune subvention excepté pour celle de FRENOIS afin d'animer la célébration du 14 juillet.

Alain HOUVERT de préciser que le vœu de Gérard NIQUET est un vœu pieux car les dotations globales de fonctionnement sont gelées à partir de cette année car les recettes de l'Etat ont baissé de 20 %. Les dotations sont importantes pour le budget communal et le sont souvent plus que les recettes fiscales.

4- Rapport d'orientation 2012

L'objectif 2012 est de conforter la place de la SEIVA en tant qu'acteur indispensable de l'information sur Valduc. Pour ce faire, la SEIVA propose de :

- poursuivre des activités de la SEIVA
- relancer des activités en stand-by ou inexistantes (Comité scientifique, statuts, permanence dans les villages)

Au niveau environnemental, Alain CAIGNOL présente les propositions de la SEIVA pour l'année 2012 à savoir : poursuite des analyses et participation à l'étude IRSN " Constat radiologique régional du quart Nord - Est de la France". Autour de Valduc, 153 analyses sont prévues dont lait, viande, céréales, mousses, feuilles de chêne, vin, eaux de rivières et nappes phréatiques... avec analyses d'éléments que la SEIVA n'a jamais ou peu analysé, comme le césium, le plutonium, l'américium, l'iode 131, l'uranium, le strontium en plus du tritium. Alain CAIGNOL et Catherine SAUT doivent d'ailleurs participer à la réunion organisée par l'IRSN le 1^{er} décembre à Montbéliard.

Concernant la santé, afin de pouvoir déterminer rigoureusement si les activités du centre ont un impact sur la santé humaine, une étude épidémiologique doit être entreprise : étude longue, minutieuse, coûteuse puisqu'il s'agit de suivre une cohorte de 1000 à 5000 personnes ayant vécu autour de Valduc pendant 10 à 20 ans et de recenser toutes les possibles maladies et de comparer avec une zone similaire non soumise à la présence d'une installation nucléaire. La SEIVA peut initier cette démarche en constituant une équipe de médecins, statisticiens, psychologues qui se chargera de l'étude.

Grâce à la numérisation des données, Alain HOUVERT précise que les études épidémiologiques sont en train d'évoluer. Les Etats-Unis sont plus en avance que nous sur ce sujet : là-bas, les hôpitaux vivent de la banque de leurs données car ils la vendent. La vente de la banque de données d'Orlando représente 20 millions de dollars. Si ce système existait en France, en un clic, des cardiopathies (notamment) auraient été détectées pour le Médiateur. Dans une dizaine d'années, la population sera répertoriée de façon anonyme et des études seront réalisées très facilement. Toujours selon Alain HOUVERT, il est très difficile d'effectuer des études de morbidité (sur les maladies). Catherine HILL avait évalué la mortalité autour de Valduc. En France, la vente de données est interdite avec la CNIL – Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Jean-Pierre COUVERCELLE fait remarquer que la région finance ce genre de projet ou la thèse d'un étudiant.

Concernant les risques, un retour d'expérience de l'exercice PPI 2011 va être réalisé. Ce projet est développé dans le point suivant.

Alain CAIGNOL regrette que la SEIVA n'ait pas été invitée à participer à cette journée d'exercice. Alain HOUVERT précise que certains membres de la SEIVA y ont participé en tant qu'élus. Catherine SAUT a pu, cependant, rencontrer la préfecture après l'exercice qui s'est déroulé uniquement entre services de l'Etat. Bénigne COLSON précise avoir participé à l'exercice sans y être invité.

5- Budget prévisionnel 2012

Alain HOUVERT signale que tous les ans Henri JULIEN et lui-même se battent afin de garder le financement du Conseil Général.

Projet :	1	2	3	4	5	Total par financeur
Conseil Général de Côte d'Or	6000	7000	2000	2000	3500	20500
Autorité de Sûreté Nucléaire	6000	7000	1000	1500	2500	18000
CEA de Valduc	5000				5000	10000
ASP (emploi CUI)	8000					8000
Total par projet :	25000	14000	3000	3500	11000	56500

Projet 1 : information

Projet 2 : analyses

Projet 3 : stages

Projet 4 : représentations / collaborations extérieures

Projet 5 : préparation à la crise

Pour 2012, la SEIVA table sur des recettes de 56 500 € (comme pour 2011) répartis en plusieurs axes :

- information : bulletin « Savoir & Comprendre », Internet, Facebook, etc.
- expertises, analyses
- stages
- représentations et collaboration extérieures
- préparation à la crise / retour d'expérience sur l'exercice PPI

Suite à l'exercice PPI 2011, des actions vont être menées :

- réalisation de fiches réflexe pour les élus en cas de crise afin d'avoir notamment les bons numéros de téléphone.
- formation des élus à la crise
- fourniture d'un kit accident (équipement pour les élus s'ils doivent sortir en cas de crise, moyen d'alerte...) peut-être en association avec Valduc. Ce projet n'est qu'une proposition et peut être revu.

Catherine SAUT explique que lors de l'exercice, l'Elu est sorti avec le tambour ou le mégaphone afin d'avertir la population mais en cas de vraie crise, personne ne doit sortir. Alain HOUVERT pense qu'il est important de pouvoir sortir pour éventuellement porter secours à quelqu'un qui a eu une crise cardiaque par exemple.

Marc HIERHOLZER signale qu'il existe un PCS – plan communal de sauvegarde – qui permet de formaliser ce que doivent faire les élus. Des réunions préparatoires ont été organisées à la préfecture afin de préciser le rôle des élus concernés par l'exercice. Si la population et l'école de LAMARGELLE avaient été associées, il n'y aurait pas eu tout ce folklore et de communication extra-exercice. Des fiches réflexes existent et Marc HIERHOLZER pense qu'il faudrait des fiches globales pour toutes les communes perdues à réaliser seules leur PCS. Il manque des numéros de téléphone pour celui de LAMARGELLE.

Catherine SAUT propose donc de créer un groupe de travail qui pourrait identifier les besoins des élus.

6- Election du Président de la SEIVA

Les statuts de la SEIVA prévoient que le Président provient du collège des scientifiques. Etant donné qu'il y a peu de candidats, Alain HOUVERT suggère de rester Président par intérim jusqu'en juin, jusqu'à l'évolution des statuts.

7- Présentation des activités 2011 et des projets du CEA de Valduc

François BUGAUT, directeur du CEA de Valduc, présente les faits marquants de 2011.

7.1 Faits marquants et activités 2011

20 avril 2011 – Fin du programme Ardemu

Le président du Comité mixte Armées-CEA, le Général de corps aérien Jean-Robert MORIZOT, et l'Administrateur général du CEA Bernard BIGOT ont célébré la fin du programme Ardemu, en présence de représentants de la Défense, d'Areva et du CEA.

« Le CEA, maître d'ouvrage de ces grandes opérations de démantèlement, y investit ses meilleures forces et a pour objectif de réussir ces projets en termes technique, calendaire et financier. L'exemple d'Ardemu (...) prouve que cet objectif est atteignable, si nous respectons les exigences solidement établies d'un nucléaire durable et responsable. » (Bernard BIGOT, Administrateur général du CEA)

Ce programme, dédié au démantèlement des usines militaires d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte, a été lancé immédiatement après l'annonce de l'arrêt définitif de production de matières fissiles pour les armes nucléaires le 22 février 1996. Il s'est achevé fin 2010.



Ces appareils servent à comprimer le gaz.

L'usine représentant des 10 hectares, ce projet est important et a coûté 600 millions d'euros sur une quinzaine d'années. C'est la DAM du CEA qui a noté le projet de démantèlement. François BUGAUT se dit fier et satisfait car le délai du 31 décembre 2010 et les coûts ont été respectés.

26 mai 2011 – Promulgation de la loi autorisant la ratification du traité entre la France et le Royaume-Uni

- Le projet de loi, autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni relatif à des installations radiographiques et hydrodynamiques communes, a été adopté en 1ère lecture par le Sénat le 3 mai 2011, puis en 1^{ère} lecture par l'Assemblée nationale le 17 mai 2011.
- Loi promulguée par le président de la République le 26 mai 2011
- Le traité entrera en vigueur après l'échange des instruments de ratification entre les deux pays.

Ce traité prévoit notamment la construction de l'installation dite EPURE sur le centre de Valduc.

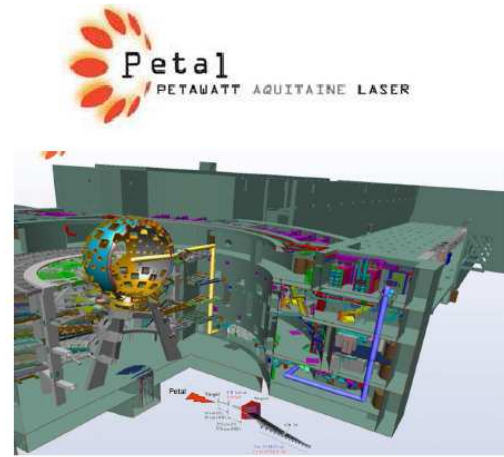
12 septembre 2011 – Implantation du laser PETAL au sein du Laser Mégajoule

Depuis la décision de la France en 1996 de ne plus recourir aux essais nucléaires, les ingénieurs du CEA reproduisent, à l'aide de calculateurs hautes performances, le fonctionnement des armes nucléaires. Le programme simulation permet de garantir à la France la fiabilité et la sûreté de ses armes nucléaires sans faire d'essais supplémentaires. Le Laser Mégajoule (LMJ) fait partie des piliers des outils de ce programme.

La construction du Laser Mégajoule (LMJ) a débuté en 2003 sur le centre CEA Cesta près de Bordeaux.

D'autres installations viennent compléter les moyens d'études en physique des lasers ou des plasmas. C'est le cas notamment du laser petawatt PETAL, PETawatt Aquitaine Laser, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la région Aquitaine.

La fin de la construction des infrastructures de ce laser Pétawatt PETAL a été inauguré en présence de Patrick STEFANINI, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de Gironde, Alain ROUSSET, Président du Conseil régional d'Aquitaine, Bernard BIGOT, Administrateur général du CEA.



L'implantation du laser PETAL au sein du LMJ est conforme à la convention tripartite signée début 2011 entre l'Etat, la Région Aquitaine, qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet, et le CEA.

PETAL : Installation et objectifs

- Couplage d'une chaîne laser multi-petawatt (impulsion ultrabrèves de l'ordre de 0,5 à 10 picoseconde) et d'un laser à haute énergie (impulsion longue de quelques nanosecondes)
- Objectifs : étude de la potentialité de la Fusion par confinement Inertiel comme technique de production d'énergie, connaissance de l'Univers et recherche médicale
- Installation ouverte à la communauté des physiciens. Mise en service vers 2015.

Côté Armes pour la dissuasion, le CEA Valduc travaille sur la réalisation de sous-ensembles dits « nucléaires ». Le centre est, en effet, en charge de la fabrication d'un certain nombre de sous-éléments :

- TNA (Tête Nucléaire Aéroportée)

Fin des fabrications dans le respect des délais

- TNO (Tête Nucléaire Océanique portée par les sous-marins)

Phase de développement et conception technologique.

Concernant les matières qui servent à fabriquer ces armes :

- Février 2011 – Sur la base du rapport préliminaire de sûreté, autorisation de la CSLUD (Commission de sûreté des laboratoires et usines et gestion des déchets) pour la construction de la future installation de chimie nucléaire qui sera opérationnelle en 2017. Lancement des travaux de génie civil dès cette année.
- Juin 2011 – Sur la base de l'instruction menée par l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), du rapport provisoire de sûreté et des règles générales d'exploitation, la CSLUD autorise la mise en service du bâtiment d'entreposage des déchets radioactifs contaminés alpha. La mise en service devrait intervenir en début d'année 2012, après une inspection du DSND.

Simulation & Études Scientifiques et Techniques de Bases

- Poursuite des travaux sur la connaissance des propriétés physiques des matériaux et les mécanismes de vieillissement, ainsi que sur les données neutroniques
- Fin 2010, arrêt définitif du réacteur "Silène", après 36 années de fonctionnement (voir l'image), utile au CEA et à la communauté internationale.
- Optimisations technologiques pour la fabrication des cibles cryogéniques destinées aux expériences sur le LMJ (adaptation du procédé SFS (Study Filling Station), micro-capillaire, mise en condition de la couche cryogénique, ...)
- Création avec l'Université de Troyes (UTT), du LRC "Cosinus", Laboratoire de Recherche correspondant pour la conception et la simulation numérique des structures. Objectif : optimiser les procédés



de fabrication des pièces ou assemblages

- Mai 2011 – Le centre de Valduc est devenu membre de l'Institut Carnot Arts, qui est l'une des 34 structures labellisées Carnot par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, pour la période 2011-2015.

⇒ **Projet Épure (voir Commission Économie de la SEIVA du 22/10/2011)**

- construction et exploitation commune d'une installation radiographique et hydrodynamique en France, baptisée Epure, sur le centre de Valduc.
- construction et exploitation commune de développements technologiques (machines radiographiques, détecteurs,) sur le centre de l'AWE à Aldermaston (Royaume-Uni)
- planning :

Phase 1 – 2008 – 2014 :

Réalisation des installations de montage, de gestion des dispositifs expérimentaux, de la salle d'acquisition des mesures + une machine radiographique Airix

Phase 2 – 2014 - 2022

Réalisation de blocs bâtiments complémentaires et implantation de une à deux machines radiographiques supplémentaires.

- exploitation : à partir de 2014, l'exploitation par une équipe de 40 à 50 personnes, qui pourra atteindre la centaine en fin de phase 2

7.2 Qualité – Sécurité – Environnement

- **Accréditation COFRAC**

Après un audit d'évaluation, passé en février 2011, le laboratoire "mesures sur déchets nucléaires et expertise" (LMDE) a reçu l'accréditation COFRAC pour "la mesure des radionucléides dans les déchets", accordée pour une période de quatre ans.



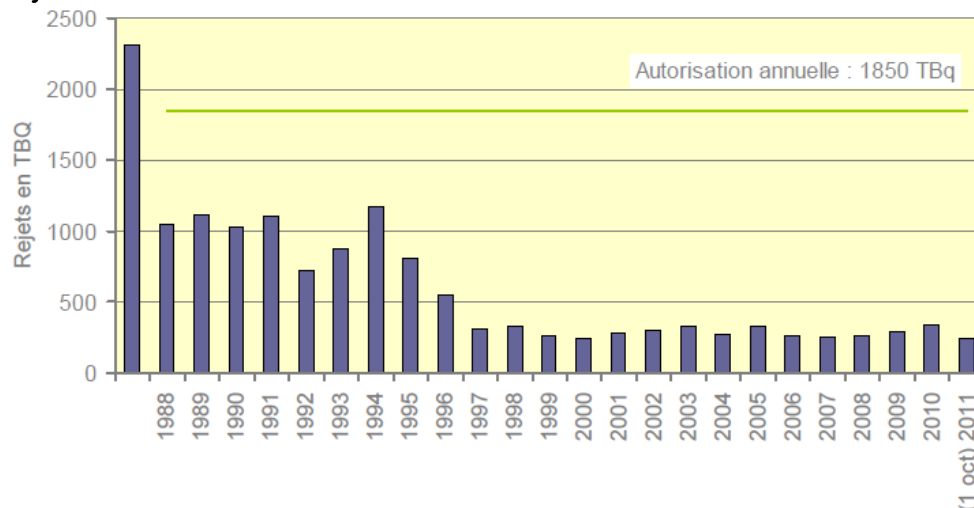
- **Certification ISO 14001 – Audit de renouvellement, avril 2011**

Après examen du système de management de l'organisme CEA DAM centre de Valduc, de sa structure et de son fonctionnement, l'auditeur a confirmé que le système de management est conforme à toutes les exigences applicables au périmètre de certification et que les processus, procédures sont établis, mis en œuvre et maintenus de manière efficace.

- **Certification ISO 9001 – Audit de suivi, avril 2011**

Audit passé avec succès, pour l'ensemble de la DAM, sur le domaine de "la conception, la production, la mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle des armes nucléaires".

Bilan des rejets tritium



Les rejets se maintiennent à une quinzaine de pourcentage de l'autorisation. Ces derniers sont constants depuis une dizaine d'années. Ils se situent aux environs de 350 TBq soit environ 1 gramme de tritium par an. Ces rejets sont 5 fois inférieurs à l'autorisation annuelle qui s'élève à 1850 TBq.

Aujourd'hui, le CEA de Valduc n'a pas l'intention d'investir pour réduire davantage ses rejets qu'il considère comme très faibles car le centre ajoute à la radioactivité naturelle un millième en plus.

Discussions

Alain HOUPERT : 1 gramme de tritium représente quel volume ?

François BUGAUT : environ 7 litres d'hydrogène de tritium pur sortent des cheminées de Valduc. La particularité du nucléaire, c'est que ce gaz est détectable.

Alain HOUPERT : Le tritium est plus léger que l'air ?

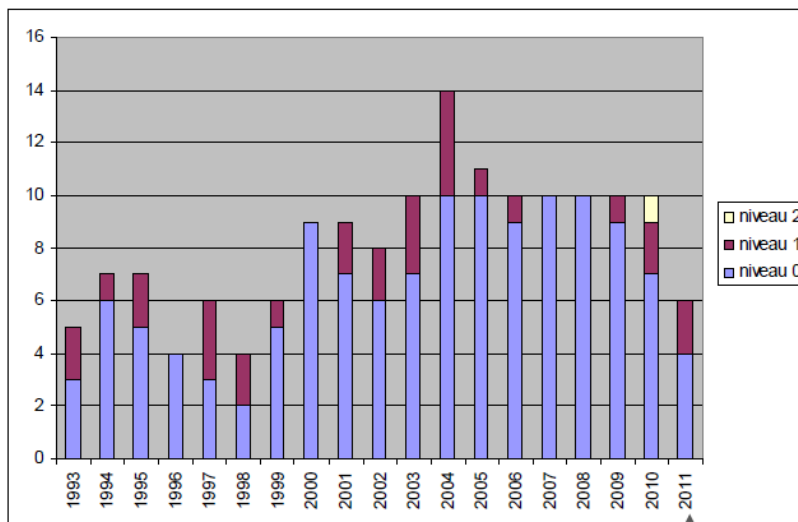
François BUGAUT : Oui, il monte très vite par temps sec. Par temps humide, le tritium s'associe avec l'humidité de l'air. Par conséquent, s'il pleut, le tritium va se retrouver au sol.

Bilan des événements significatifs au 22/10/2011

Date	INES	Descriptif
26/01/2011	1	non respect d'une prescription technique
16/03/2011	0	présence dans plusieurs surfûts de déchets tritiés, d'un taux d'hydrogène non prévu dans le référentiel
08/06/2011	0	litige sur le contenu d'un fût de déchets
24/06/2011	1	non respect d'une spécification associée à l'autorisation de transfert interne de fûts de déchets
11/08/2011	0	dégazage dans l'atmosphère de fréon
10/10/2011	0	contamination de 2 salariés d'une entreprise extérieure

Au 22 octobre 2011, 6 incidents se sont déroulés sur le centre dont 2 de niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7. Beaucoup d'incidents sont de type réglementaire dont 3 sur les fûts de déchets. Il existe des fûts de déchets dans lesquels il est interdit de mettre du plastique et si on en trouve, c'est considéré comme un incident. Lorsque 2 erreurs sont constatées successivement sur le même sujet, l'incident passe automatiquement au niveau supérieur (1 en l'occurrence).

Concernant de deux salariés d'une entreprise extérieure, il s'agit d'une trace de contamination qui a été trouvée au lavage d'un sol, au sortir d'un bâtiment, sur une chaussure rouge que les personnes chaussent à l'intérieur. Rien à voir avec l'incident de Saint Maur-des-Fossés déclaré en novembre 2010 qui a été classé de niveau 2 car l'Autorité de Sûreté a considéré que de la radioactivité est sortie du centre sans être détectée, même si, d'après François BUGAUT, l'impact sanitaire est nul.



arrêté au 22 octobre 2011

Le schéma ci-contre donne l'impression d'une augmentation des incidents sur Valdud depuis l'an 2000. Mais il n'en est rien selon François BUGAUT. En effet, les règles de déclaration d'incident ont changé depuis la fin des années 90. Le centre est maintenant obligé de déclarer des événements mineurs – toujours selon François BUGAUT – qui n'auraient fait l'objet d'une déclaration il y a 15 ou 20 ans. En moyenne, Valdud déclare une dizaine d'incidents par an qui n'ont pas d'impact sanitaire.

En 2011 – au 22 novembre – Valdud enregistre moins d'incidents car suite à l'incident de Saint Maur-des-Fossés déclaré en 2010, toutes les procédures ont été révisées et l'activité du centre a diminué pendant 3 ou 4 mois en début d'année. Ce qui explique la baisse d'incidents en 2011.

Exercice national de gestion de crise, 6 octobre 2011

Depuis 2005, l'Etat a décidé de réaliser sur les grands sites nucléaire un exercice appelé « Crise Atome Nat » – pour National – afin de faire jouer l'ensemble des services d'Etat concernés et le cas échéant les populations.

Suite à Tchernobyl, il a été constaté que l'absence totale de règles de gestion de crise a fait que les dispositions élémentaires de protection des populations n'ont pas été prises. François BUGAUT précise que si les Ukrainiens avaient été préparés à la crise, 99 % de l'impact sanitaire de Tchernobyl aurait été évité comme pour Fukushima qui n'a entraîné qu'une pollution des sols et aucun mort.

Objectifs principaux fixés par l'Etat :

- Avertir la population et la mettre à l'abri (communes de LERY et de LAMARGELLE)
 - tester la mise à l'abri et à l'écoute de la population
 - tester les systèmes d'alerte à la population
 - tester la réalisation des mesures radiologiques et la remontée des résultats
 - tester la gestion de la communication de crise
 - tester le Plan Communal de Sauvergarde (PCS) des communes et le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école de LAMARGELLE
 - faire les jouer les services de l'Etat ensemble (Valduc + SDIS + CHU)
 - tester la chaîne de secours et la prise en charge de nombreuses victimes

Bilan général

- L'exercice s'est déroulé de façon très satisfaisante, avec une bonne coordination des équipes intervenantes (Valduc, SAMU, SDIS 21).
- Quelques voies d'amélioration identifiées, en particulier en ce qui concerne l'information des élus et des populations pendant la mise à l'abri. Le CEA organisera une réunion à ce sujet à l'attention des 8 communes.

François BUGAUT précise que si la SEIVA n'a pas été invitée en tant qu'observateur c'est parce que les services de l'Etat ne font jamais jouer les associations. Le seul canal légal peut être la Commission d'information.

Concernant la proposition de la SEIVA de fournir des équipements spéciaux aux élus des 8 communes pour qu'ils puissent sortir en cas de crise, François BUGAUT signale que ces tenues doivent être contrôlées tous les ans, que les personnes qui les portent doivent être formées avec des habilitations à renouveler régulièrement. Elles doivent être aptes à les mettre et donc être en bonne santé. Il faut y réfléchir ensemble notamment avec la Préfecture.

François BUGAUT constate des progrès considérables dans l'organisation par rapport à l'exercice de 2005.

Il y a eu 26000 morts suite au séisme de Fukushima au Japon où le peuple est préparé et habitué à ce genre de catastrophe. Dans un autre pays, il y aurait très certainement eu dix fois plus de morts. Donc même si l'homme ne peut pas tout prévoir, la préparation est utile selon François BUGAUT.

Point sur Fukushima et post-Fukushima

Un point a été fait lors de la réunion de la Commission Environnement du 22 juin 2011. Il a été complété par une présentation détaillée de la prise en compte des risques naturels sur le centre de Valduc.

Suite à cet accident :

- demande du Premier ministre à l'ASN de réaliser une évaluation complémentaire de la sûreté (ECS) des installations nucléaires françaises, en priorité les centrales de production électrique, à la lumière de ce qui s'est passé au Japon. L'Autorité de Sûreté civile remettra ses conclusions avant Noël 2011 ou début janvier 2012.
- en juillet 2011, demande identique du DSND concernant l'ensemble des INBS. L'Autorité de Sûreté remettra ses conclusions en mars 2012.

L'objectif des ECS est de déterminer quelles sont les marges de résistance dont disposent (ou non) les installations nucléaires face aux agressions naturelles extrêmes et si des améliorations sont nécessaires en termes de moyens ou d'organisation pour permettre à l'opérateur de gérer ces situations sans induire de conséquence sur la santé publique et l'environnement.

Cahier des charges

- Élaboration des scénarios de situations portant atteintes à la sûreté au-delà des critères de dimensionnement
- Réalisation des études techniques sur leurs conséquences en termes de :
 - **résistance des installations** face à des agressions naturelles extrêmes
 - **délais disponibles** avant que ne s'engage un enchaînement dangereux pouvant conduire à une dissémination de matières radioactives, en cas de perte totale de toutes les alimentations électriques et des sources de refroidissement, quelle qu'en soit l'origine.
 - évaluation de la **robustesse de l'organisation et des moyens** d'intervention pour gérer une situation de crise nucléaire majeure

Quelles installations sont concernées au CEA ?

Centres d'applications civiles

L'ASN a déterminé les 5 installations (sur 37) à étudier en priorité en 2011 :

- Saclay : le réacteur Osiris, actuellement en fonctionnement.
- Cadarache : le réacteur Jules Horowitz (en construction), le réacteur expérimental Masurca (à l'arrêt) et l'Atelier des technologies du plutonium (ATPu en phase de démantèlement opéré par Areva).

- Marcoule : le réacteur Phénix, à neutrons rapides refroidi au sodium (arrêté, en attente de démantèlement).

Les analyses par l'ASN des études d'évaluation faites par le CEA et ses propositions d'actions pour ces 5 installations seront publiées à la fin 2011.

9 autres installations devront faire l'objet de dossier pour le 15 septembre 2012.

Les mêmes calendriers s'appliquent aux installations d'EDF et d'AREVA.

Concernant le CEA Valduc :

- Première étape concernant les principales installations de production – Conclusions du DSND en mars 2012.
- Deuxième étape, à échéance septembre 2012, concernant les infrastructures du centre (électricité, distribution des fluides, chauffage, moyens d'intervention, etc.

CENTRACO – Quel est le risque au CEA de Valduc?

François BUGAUT revient sur l'incident de CENTRACO qui a eu lieu en septembre dernier.

CENTRACO, filiale d'EDF et d'AREVA, est un Centre nucléaire de traitement et de conditionnement des déchets faiblement radioactifs – liquides et solides – qui est situé sur la commune de Codolet (site de Marcoule), dans le Gard.

CENTRACO traite les déchets métalliques légèrement contaminés en matière radioactive dans son unité de fusion et les déchets combustibles dans son unité d'incinération. Ces déchets sont fondus dans de grands fours de fonderie et sont transformés en lingots. La petite quantité de radioactivité se trouve ainsi piégée dans le lingot qui peut être ensuite placé dans un hangar par exemple.

SOCODEI est l'exploitant nucléaire de CENTRACO, responsable à ce titre de la sûreté et de la radioprotection des installations. CENTRACO emploie 350 personnes (190 SOCODEI et 160 prestataires).

Les faits (données IRSN) :

- Lundi 12 septembre, vers 12h00 : explosion dans le four de métallurgie servant à fondre des déchets métalliques TFA à cause d'une intervention humaine
- Arrêt de l'ensemble de l'installation peu après l'explosion
- Évacuation du personnel non nécessaire à la gestion de crise
- Décès d'un opérateur et 4 blessés, dont 1 dans un état grave
- Le bâtiment n'a pas subi de dommage
- L'IRSN confirme l'absence de contamination environnementale

C'est un accident industriel et non nucléaire car il n'y a pas eu de contamination.

Le 19 septembre, la SEIVA a interrogé le centre de Valduc concernant ses installations susceptibles d'exploser : incinérateur de déchets alpha notamment. Il y a un risque d'explosion dans les endroits où sont stockés les hydrocarbures. Ces stocks sont contrôlés comme dans n'importe quel site industriel d'après François BUGAUT. Il n'y a pas de danger particulier toujours selon lui.

Installation	Produit	Équipement	Rubrique ICT/ICPE	Régime (A ou D)	Intitulé de la rubrique
Lingerie	Propane	Cuve - 12,57 tonnes	1412-2b	D	Gaz inflammables liquéfiés
Centrale énergie	Fioul lourd	2 Cuves - 540 m ³	1432-2a	A	Liquides inflammables (stockage en réservoirs manufacturés)
	Fioul domestique	1 Cuve - 540 m ³			
Station de distribution	Carburant	1 Cuve essence - 15 m ³	1434-1b	D	Liquides inflammables (installation de remplissage ou de distribution)
		1 Cuve gasoil - 15 m ³			
Magasin chimie	Produits chimiques divers	Équipements spécifiques	1190-1	D	Emploi/Stockage de substances très toxiques ou toxiques
Production de gaz comprimé	Air	Équipements spécifiques	2920-2b	D	Installations de réfrigération/compression fonctionnant à des pressions > 1 bar
	Azote				

Toutes ces installations sont des ICT/ICPE soumises à déclaration (D) ou autorisation (A)

- La réglementation "ATEX" (ATmosphères EXplosibles) est appliquée pour chacune d'entre elles : établissement du DRPCE (document relatif à la protection contre les explosions), caractérisation et identification des zones concernées, marquage ...
- Elles font l'objet de dossiers instruits par le DSND

Même si le centre est principalement chauffé grâce à la Chaufferie biomasse paille bois, il est obligé d'avoir un petit stock de fuel lourd en cas de panne de la chaufferie :

- Gaz propane (restaurant) : 1 cuve de 1,75 tonnes
- Fioul (chaudières annexes de quelques bâtiments) : cuves fioul domestique de 1 à 3 m³

D'après François BUGAUT, ces équipements sont soumis à la réglementation générale, telle qu'appliquée aux équipements individuels des particuliers.

Le danger peut provenir de bouteilles de gaz sous pression (hélium, argon, hydrogène, air comprimé, etc.).

Ces équipements standards, destinés au fonctionnement des installations, sont conformes à la réglementation générale (tests d'épreuve, marquage ...) d'après François BUGAUT. Les réseaux de distribution font l'objet de tests d'étanchéité. Des détecteurs sont disposés à proximité des équipements alimentés. Le personnel est formé au maniement et à l'utilisation de ces matériels.

Le CEA de Valduc possède deux types de fours :

- des fours pour fonderies uranium et plutonium
 - Fours sous vide, de petite capacité
 - En boîte à gants, sous atmosphère neutre
 - Chauffage asservi aux écarts de pression, refroidissement par circulation d'eau
 - En cas d'arrêt du refroidissement, montée thermique trop faible pour provoquer une rupture de la cuve du four
- Four de fusion des déchets métalliques contaminés au tritium (qui ressemble au four de CENTRACO)
 - Fours sous vide, refroidissement par circulation d'eau
 - Capacité maximum d'environ 200 kg (inventaire tritium marginal) au lieu de plusieurs tonnes à CENTRACO.
 - En boîte à gants, sous atmosphère neutre
 - Pas d'intervention d'opérateurs
 - Ces équipements sont dans le périmètre de fonctionnement d'installations individuelles soumises à l'autorisation du DSND et à son contrôle

Pour rappel : le four CENTRACO était un four industriel fonctionnant à pression atmosphérique, d'une capacité de plusieurs tonnes : ce type de four n'existe pas à Valduc.

Concernant les équipements et produits susceptibles de présenter un risque d'explosion à Valduc, le centre possède une installation individuelle : l'incinérateur "alpha" (mise en activité en 1999). Elle assure l'incinération de déchets organiques (sur-bottes par exemple) contenant du plutonium. Ces déchets sont essentiellement du PVC (polychlorure de vinyle), du polyéthylène, du latex, du néoprène, de la cellulose et du coton. Les quantités de plutonium mises en jeu dans le procédé sont faibles, inférieures à 100 g.

Les opérations réalisées sont :

- incinération, par pyrolyse puis calcination, des déchets broyés et récupération des cendres produites
- traitement des gaz d'incinération par postcombustion, filtration et neutralisation chimique

L'incinérateur ne fonctionne que 5 à 6 semaines par an, lors de "campagnes" réalisées en fin d'année.

Cette installation est très surveillée : la température est très élevée et brûler des matières organiques émet des gaz qui peuvent être inflammables. Il faut donc réguler la qualité des gaz.

Que se passerait-il en cas de perte d'alimentation électrique du four ? Contre cette installation se situent des groupes électrogènes de secours et si le four n'est plus alimenté, il refroidit et il ne se passe rien.



Autres actualités du centre

- **28 mars 2011** : Visite de M. Gérard LONGUET, ministre de la Défense et Elu de l'est de la France
- **27 mai 2011** : Visite des auditeurs de la 63ème session de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale)
- **5 juillet 2011** : Bernard DUPRAZ, délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense
- **27 octobre 2011** : Colonel Jean-Marc VIGILANT, commandant la BA102
Signature de la convention CEA-Valduc/BA102 concernant le CSMV

Réunions des Commissions de la SEIVA

- Valduc – 22 juin 2011 : Commission Environnement
 - Les risques d'origine naturelle au centre CEA de Valduc
 - Fukushima Daiichi : quelques données radiologiques
 - Chaufferie biomasse : rejets tritium?
 - Projet d'alimentation électrique du centre
 - Visite : tritium et unité de détritiation
- Maison des Associations – 22 novembre 2011 : Commission Économie
 - L'accord franco-britannique
 - Présentation de stage SEIVA : "ancrage territorial de Valduc"
 - Bilan économique de la chaufferie paille et perspectives

Visites d'information des conseils municipaux car certains Elus connaissent mal le CEA de Valduc

- Valduc – 13 octobre 2011 : Élus du canton de SAINT-SEINE-L'ABBAYE
- Valduc – 17 octobre 2011 : Élus du canton d'AIGNAY-LE-DUC

Le centre a plus de relations avec le sud (Dijon) qu'avec le nord et voulait remédier à tout cela.

Autres événements

➤ **Grand succès des visites "Découverte des Métiers" pour les classes de 3ème**

Année scolaire 2010-2011 : visite d'environ 450 collégiens

- Collège Louis Pasteur – MONTBARD
- Collège Docteur Kuhn – VITTEAUX

- Collège Christiane Perceret – SEMUR-EN-AUXOIS
- Collège Paul Fort – IS-SUR-TILLE
- Collège Alésia – VENAREY-LES-LAUMES
- Collège Emile Lepitre – LAIGNES
- Collège Henri Berger – FONTAINE FRANÇAISE
- Collège Henri Morat – RECEY-SUR-OURCE
- Collège Arthur Rimbaud – MIREBEAU-SUR-BEZE
- Collège Jacques Mercusot – SOMBERNON

Demande en augmentation pour l'année scolaire 2011-2012

➤ **Fête de la science 2011**

Documentation générale, ateliers "chimie"

➤ **Manifestation spécifique 2012**

Journée "Scientifique toi aussi", le 26 janvier

- Organisée simultanément sur tous les centres CEA, pour les classes de 1ère et terminales S
- Rencontre avec les ingénieurs et chercheurs du CEA
- Visites de laboratoires

Discussions

Alain HOUPERT : Dans les collèges cités, celui de SELONGEY n'apparaît pas or tous les enfants du canton de GRANCEY LE CHATEAU vont à l'école là-bas.

Richard DORMEVAL : Les enfants du collège de SELONGEY sont venus visiter le centre en juin 2010.

Alain CAIGNOL : Monsieur le Directeur, vous n'avez pas parlé de la DARPE – Demande d'autorisation de rejets et de prélèvements d'eau. J'aurais aimé qu'une enquête publique soit réalisée et que les maires soient informés des registres. Où en est-on aujourd'hui ? Le projet de DARPE que j'ai pu lire prévoit des rejets multipliés par 3 ou 4 mais toujours en dessous de la limite autorisée et cela m'inquiète.

François BUGAUT : Concernant le processus administratif, il n'y avait pas autrefois de DARPE car ce n'était pas l'usage pour les INBS. On nous a demandé d'en faire une. Nous avons réalisé un projet qui a été transmis aux autorités. Il ne s'est pas passé grand chose depuis. L'appui technique de l'IRSN est mobilisé par tous les dossiers qu'il doit étudier depuis la catastrophe de Fukushima. Nous n'avons pas de retour à ce stade. Les rejets de Valduc ont décliné énormément depuis les années 90. Lorsque nous allons simultanément mettre en service une nouvelle installation de traitement du tritium et démanteler l'ancienne installation, les rejets vont très certainement légèrement augmenter. Valduc a proposé à l'autorité de sûreté de garder la limite autorisée déjà très basse. Des fluctuations dues à cette activité sont à prévoir. Si l'autorisation annuelle qui s'élève à 1850 TBq passe à 500 TBq, le centre aura du mal à démanteler l'installation. L'autorité de sûreté est souveraine, c'est elle qui décidera.

Henri JULIEN : Il y a quelques années existait une association qui avait des rapports avec Valduc. Aujourd'hui elle n'existe plus. Nous n'avons plus de lien avec personne. Si on pouvait avoir une liste des emplois des entreprises travaillant à Valduc, ça permettrait d'aider certaines personnes qui cherchent du travail.

François BUGAUT : Cette association des entreprises contractantes du site de Valduc n'existe plus car elle ne respectait pas la règle des marchés. On a perdu un canal de dialogue bien pratique. Si vous avez besoin, vous pouvez toujours contacter le bureau des affaires commerciales du centre. En revanche, nous pourrions donner une information sur les principales grandes entreprises qui

travaillent sur le centre lorsqu'il n'y a pas de caractère de sensibilité. Nous n'avons pas le droit de faire circuler de liste mais nous pouvons en parler à l'oral dans ce genre de réunion.

Alain HOUPERT : Cela fait 3 ans que je demande des informations sur ces entreprises car selon la loi, la taxe professionnelle doit être payée sur le lieu d'activité. Or certaines sociétés s'exonèrent de cette taxe. Je réitère donc ma demande. Valduc ne doit pas être un centre hors sol.

François BUGAUT : Je prends bien note de cette demande.

Catherine BURILLE : En feuilletant l'annuaire, je me suis aperçue que la domiciliation du centre était IS SUR TILLE.

François BUGAUT : Pour la boîte postale c'est IS SUR TILLE et l'adresse géographique c'est SALIVES.

Alain HOUPERT : Symboliquement et économiquement c'est important. J'ai déjà demandé au Directeur de la Poste que l'adresse postale soit SALIVES. Pour eux, il n'y a pas de problème mais les freins sont au sein du centre. Donc je vous le demande de manière symbolique. Cela ne change rien pour le CEA mais cela permettrait de conforter nos agences postales.

Bernard DELAULLE : Concernant la réalisation des fiches réflexes, il existe déjà des études sur les centrales et autres. La SEIVA s'est-elle mise en relation avec le secrétariat général de la Défense nationale afin de vous éviter du travail inutile ?

Catherine SAUT : la SEIVA est membre de l'ANCCLI, l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information. Des outils et retours d'expérience existent. Nous allons nous mettre en relation avec la Préfecture.

8- Calendrier 2012 : prochaine assemblée générale, réunions à venir

Différents groupes de travail vont se mettre en place afin de préparer :

- Les statuts : Alain HOUPERT, Gérard NIQUET, Henri JULIEN, Patrick HARCOUET.
- Le projet retour d'expérience sur l'exercice de crise

Les dates des Commissions seront fixées ultérieurement.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 3 Décembre 2011 à 14h30 à MINOT.